



2024

FÉDÉRATION BRUXELLOISE
DE PROMOTION DE LA SANTÉ



PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION



2013

- * Sixième réforme de l'État
- * Création des plateformes régionales de promotion de la santé

2016

Création de la Fédération bruxelloise de promotion de la santé (FBPSanté), 30 ans après la publication de la charte d'Ottawa

2024

La FBPS compte 46 institutions membres, actives en promotion de la santé sur la région bruxelloise

NOS MISSIONS



**PLAIDOYER
POLITIQUE**



**DÉFENSE
STRUCTURELLE**



REPRÉSENTATION



**VISIBILITÉ &
INFORMATION**



**INTER-
CONNAISSANCE**



PARTENARIATS

2024

Une nouvelle année pleine de défis et de progrès pour la **Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS)**, ses membres et le secteur de promotion de la santé bruxellois en général. Porte-voix des opérateur·trices de promotion de la santé, nous avons plaidé pour une reconnaissance accrue des enjeux de santé dans toutes les politiques publiques, en vue d'une réduction significative des inégalités sociales de santé.



+

plaidoyer



+

reconnaissance



+

visibilité



+

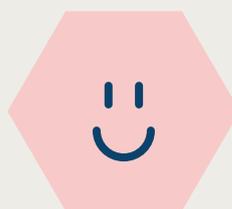
concertation

L'ÉQUIPE



**Zoé Boland /
coordinatrice**

Dès 2021, Zoé a repris la coordination de la FBPS dès décembre 2021. Forte de ces 3 ans d'expériences au sein de la fédération elle tente de représenter au mieux les intérêts des membres de la fédération dans les différentes instances de concertation et de décision et veille à articuler les différentes missions que porte la FBPS au quotidien.



**Nef Negrel /
chargé de communication**

Depuis 2022, Nef est en charge de la communication interne et externe, il œuvre à une meilleure représentation et visibilité du secteur bruxellois de promotion de la santé. Il est également à la manœuvre dans différents groupes de travail internes dont le groupe interfédérations et le groupe de travail communication pan-régional.

LE SECTEUR BRUXELLOIS DE PROMOTION DE LA SANTÉ

En 2016 le décret « relatif à la promotion de la santé » vient poser les bases de son fonctionnement à Bruxelles : définitions-clés, types d'acteur·rices, règles de financement et élaboration d'un Plan de promotion de la santé quinquennal, fixant les priorités, objectifs et programmes à mettre en œuvre.

Les opérateur·rices y sont désignés selon plusieurs catégories :



LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Le service soutient les acteur·trices dans la mise en œuvre d'actions en promotion de la santé, facilite la concertation et offrent des ressources.



LES SERVICES DE SUPPORT

Ils apportent une expertise méthodologique ou thématique aux acteur·trices du secteur et au-delà.



LES RÉSEAUX

Regroupements d'acteur·trices issus de différents secteurs travaillant ensemble autour de thématiques communes.



LES OPÉRATEUR·RICES

Structures qui développent des projets concrets en lien avec les priorités définies dans le cadre du plan

LA FBPS EN QUELQUES CHIFFRES

2 

2 nouveaux membres en 2024 :

- Bras Dessus Bras dessous
- DoucheFLUX

46 

46 institutions membres dont environ 100 travailleur·euses détaché·es aux missions de promotion de la santé

12 

12 newsletters rédigées et envoyées vers plus de 800 personnes et/ou institutions

210 

210 brochures et plaidoyers distribués

6 

6 assemblées générales lors desquelles l'ensemble des membres sont convié·es

9 

9 conseils d'administration ont permis d'assurer la bonne gestion de l'ASBL

12 883 

Notre site a été consulté **12 883 fois**

NOS ACTIONS EN 2024

Action 1 : Soutenir un plaidoyer pour la promotion de la santé et ses stratégies

PLAIDOYER ET RECOMMANDATIONS

« Bureau politique »

Nous avons produit une série de recommandations nécessaires au déploiement d'une approche de promotion de la santé au sein du paysage social-santé bruxellois. Parallèlement, nous avons organisé plusieurs rencontres avec des partenaires politiques afin de faire entendre ces recommandations et échanger avec les représentant-es sur leur vision du social-santé et la place qu'y tient la promotion de la santé.

REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Lieux de consultation investis :

Conseil consultatif de l'aide et du soins section promotion de la santé

La coordinatrice de la fédération a investi son mandat de représentation au sein de cette section durant l'année 2024 suite à un appel à candidature.

Conseil consultatif de l'aide et du soins section ambulatoire

Travail en intersectorialité avec les secteurs ambulatoires. Cela fait écho aux démarches de décloisonnement entreprises sous la législature précédente notamment avec la mise en place du Plan social-santé intégré.

Lieux de concertation investis :

Interfédération ambulatoire (IFA)

Travail avec les secteurs ambulatoires bruxellois par le biais de la participation aux différentes réunions de l'IFA. Échange autour des problématiques/enjeux et travaux réalisés dans les autres secteurs, mobilisation commune lorsque les enjeux sont partagés entre toutes les fédérations.

La Coalition santé

Nous avons participé à la campagne **#Vivre Mieux**, et à l'évènement de visibilité de la promotion de la santé et de ses principes « **Place à la santé** »¹. Le travail de la coalition est très complémentaire de celui de la fédération et constitue un levier supplémentaire, offrant une caisse de résonance à nos propres enjeux et plaidoyers.

Conseil de l'action régionale de Brusano

La fédération a participé à trois rencontres de cette nouvelle mouture du forum des membres. Cet espace de concertation s'ajoute à ceux mis en place à l'échelle des bassins d'aide et de soins et visent à réunir les acteur-trices qui ont des missions social-santé à l'échelle de la région bruxelloise.

Le conseil participatif Good Food

Ce conseil réunit des acteur-trices identifiés comme pertinents relativement à la mise en œuvre du Plan Good Food 2.0 dont l'objectif premier est de rendre davantage accessible une nourriture saine, de qualité et abordable à toutes les bruxellois-es. Cette instance réunit donc des acteur-trices de l'alimentation, de la distribution agro-alimentaire, du social, de la santé et de la production.

Le groupe de travail Alcove

Deux réunions ont permis de faire un tour d'horizon des différents dispositifs (Cabinet-COCOF-Vivalis-Brusano-coordonateur des RAQ-CHW-CPPS-Conseillers santé-FBPS), leur évolution et l'identification de leurs complémentarités/différences. Travail sur une cartographie chaude de ces dispositifs en se centrant sur les missions qu'ils portent et les différents lieux/quartiers qu'ils investissent.

¹ Les capsules vidéo de cet évènement sont disponibles sur leur site internet à l'adresse : <https://coalitionsante.be/actualites-davril-2024/>

Action 2 : Soutenir et fédérer les institutions membres de la fédération et leurs travailleur·euses

La FBPS, consciente de la multiplicité et de la complémentarité des professionnel·le·s et des approches du secteur, veille à assurer la visibilité et à défendre les intérêts de l'ensemble des professionnel·le·s concerné·es. Grâce aux AG et CA, groupes de travail, la récolte et la diffusion d'informations pertinentes et en concertation active avec ses membres, la FBPS fait remonter les actualités et enjeux du secteur vers les pouvoirs publics.

Groupe Bureau politique

Ce groupe constitue l'interface entre l'administration, le cabinet et le secteur, il porte les différentes recommandations et points d'attention étayés par le secteur. Dans le cadre des élections fédéral-régional-provincial et européenne de juin 2024, nous avons rédigé une série de recommandations sectorielles à l'attention des différents partis politiques.

Groupe de travail interfédérations

Ce groupe a pour mission de nourrir les liens entre les deux fédérations en organisant l'AG interfédérations, une fois par an. En 2024, c'est à Bruxelles que les membres wallons et bruxellois, ont pu se rencontrer et s'outiller autour d'ateliers thématiques sur le plaidoyer politique.

Groupe Communication

Ce groupe de travail, commun aux deux fédérations, réunit les chargé·es de communication et travailleur·euses concerné·es. C'est un espace de partage, de réflexion et de production de contenu à destination des pouvoirs publics et tout organismes pertinents en mutualisant les ressources et les connaissances.

Projet PROM PROM

Porté par le groupe Communication, il ambitionne de faire la promotion de la promotion de la santé à travers une série de capsules vidéo animées afin d'accroître la visibilité et la reconnaissance du secteur. À travers des situations tangibles s'inspirant de cas réels, les vidéos explicitent les déterminants sociaux de la santé et les stratégies mise en œuvre pour réduire les inégalités sociales de santé.

Institutions composant l'assemblée générale :

Alias

Alliance nationale des Mutualités chrétiennes - Revue Éducation Santé

Alzheimer Belgique

Association de recherche action en faveur des personnes handicapées

Autre Lieu

Bras dessus Bras dessous

Centre bruxellois de promotion de la santé

Cuisines de quartier

Cultures & santé

Doucheflux

Dune

Educa Santé

Entr'aide des Marolles

Espace P

Eurotox

Ex Aequo

Fares

Fédération des maisons médicales

Fédération Laïque des centres de planning familial

Femmes et santé

CerAPSS

GAMS Belgique

I.Care

Infor-drogues et addictions

Le Pélican

Les Pissenlits

Liaison antiprohibitionniste

Ligue des Usagers des services de santé

Médecins du monde

Modus Vivendi

Nos Oignons

Observatoire du Sida et des sexualités

Plate-forme prévention sida

Promo santé & médecine générale

Prospective Jeunesse

Question Santé

Repères

Réseau Santé diabète

RESO/UCLouvain

Service de santé mentale Le Méridien

Service d'information-promotion-Education Santé (SIPES)-ULB

Service Education pour la Santé

O'Yes

Union nationale des Mutualités socialistes
PIPSA

Univers Santé

Conseil d'administration (aussi nommé organe d'administration) :

Centre bruxellois de promotion de la santé - représenté par Damien Favresse directeur

Cultures & Santé - représenté par Denis Mannaerts - directeur

Eurotox - représenté par Lucia Casero directrice

Modus Vivendi - représenté par Charlotte Lonfils - coordination 2ème ligne

O'Yes - représenté par Céline Danhier - directrice

Les Pissenlits - représenté par Frédérique Déjou - co-coordinatrice

Action 3 : Soutenir la reconnaissance du secteur au sein des accords du non-marchand (ANM)

En collaboration avec la FASS (fédération des associations social-santé), le secteur de promotion de la santé a récemment été intégré dans le champ d'application des accords du non-marchand - accords qui visent à offrir davantage d'acquis sociaux aux travailleur·euses du secteur non-marchand et renforcer l'attractivité du secteur non-marchand.

À la FASS, en 2024, nous avons maintenu et amplifié ce travail via :

- Mandat de représentation au sein de la plateforme du non-marchand - PPDCNM
- Mandat de suppléance
- Mandat de représentation au sein des instances de la FASS : CA et AG et qui détermine la stratégie et le positionnement qui seront tenus dans les instances de négociation avec les partenaires sociaux.
- Mandat de représentation au sein de la commission paritaire 332.

Action 4 : Prospection et augmentation des partenariats et collaboration avec d'autres organismes du social-santé

La participation au Conseil Régional de Brusano, l'intégration à la Coalition Santé, la participation à l'organisation de la journée de présentation du rapport intersectoriel ambulatoire, la co-organisation d'événements avec d'autres acteurs de promotion de la santé, ainsi que les différentes présentations réalisées dans différentes instances (CLSS, échevins de la santé, etc.) nous a permis d'élargir le spectre de nos contacts et d'envisager des collaborations futures avec certains partenaires.

La mobilisation qui s'est entamée en fin d'année 2024 relative au standstill politique et au gel de certains budgets et subventions a également permis la mise en œuvre d'une plus grande solidarité entre les acteur·trices du non-marchand. Cette mise en commun rapide autour d'une parole concertée entre acteur·trices de secteurs très différents (assuétudes, culture, ambulatoire, migration,...) autour de problématiques communes a permis de mettre au jour les éléments communs, au-delà de nos spécificités sectorielles, qui relient ces différents secteurs du non-marchand et la possibilité de se mettre ensemble quand cela se justifie.

Action 5 : Assurer la visibilité de la Fédération et valoriser le travail des membres

Veille sur les projets et actualités des membres et au-delà

Pour alimenter notre newsletter mensuelle qui présente les actualités, nouveautés, projets, offres d'emploi, etc... Nous effectuons un travail de veille sectorielle pour collecter les informations et les organiser selon des thématiques, les milieux de vie, les territoires et les stratégies identifiées. En complémentarité le chargé de communication participe à différents groupes, dont le comité opérationnel de la revue Éducation Santé (4 occurrences par an), afin d'échanger sur les publications de la revue et les actualités.

Mise en place et coordination du groupe de travail communication

Groupe commun aux deux fédérations, il réunit régulièrement les chargé·es de communication du secteur pour coordonner et partager les informations entre les différentes institutions dans un souci de mutualisation des ressources et des connaissances.

Travail de relai entre le secteur, les pouvoirs publics et les autres secteurs social-santé

La fédération a joué son rôle de courroie de transmission en identifiant les acteurs concernés au sein de la fédération et en les informant des moments de concertation. Elle a également assuré une communication régulière sur les dynamiques mises en œuvre dans le cadre du PSSI et de son opérationnalisation. Ce travail s'inscrit dans la continuité de la veille réalisée et permet d'alimenter la newsletter de la FBPSanté, d'identifier les acteurs, lieux de concertation, événements, actualités, etc.



La newsletter

Abonné·e·s : 802
Taux d'ouverture moyen : 44,8%
Taux de clics moyen : 7,4 %



Le site web

Utilisateur·rice·s : 5009
Nombre de vues : 12 883



Facebook

Abonné·e·s : 662
Couverture Facebook : 32 200
Visite de la Page : 2800

Groupe Facebook « Promotion de la santé Wallonie Bruxelles » en cogestion avec la FWPS :
Abonné·e·s : 987

LinkedIn

Abonné·e·s : 1850
Vues de la page : 1218
Impressions : 38 027
Clics : 2453

Co-organisation de deux événements autour des méthodologies et des ressources disponibles en promotion de la santé

Le Salon des ressources en promotion de la santé qui s'est tenu le mercredi 9/10/24 au Circularium à Anderlecht.

L'objectif de ce salon était de faire connaître à un large public de professionnel·les des secteurs social, santé et éducation le Réseau Bruxellois de Documentation en Promotion de la Santé (RBDSanté) et la Fédération Bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS). Plus particulièrement, il visait à mettre en avant leurs ressources documentaires et pédagogiques, la diversité des thématiques abordées en promotion de la santé, ainsi que les partenariats effectifs et potentiels. L'événement a également permis de présenter les services et actions mises en œuvre par leurs différents membres.

Mini colloque « Social-santé et promotion de la santé : comment concilier les pratiques ? », le 26/10/24 au Parlement bruxellois.

L'objectif de cette journée était de partager des retours d'expérience de porteur·euses de projets ayant intégré l'approche de la promotion de la santé dans leurs pratiques de première ligne. L'après-midi était consacré à un travail collectif sur les freins, les leviers et les idées novatrices pour la réalisation de projets visant à concilier ces pratiques.

Déploiement de la communication autour d'un plaidoyer sectoriel

Cette année 2024 était une année particulière en raison du contexte électoral et du changement de législature à l'ensemble des niveaux de pouvoir (Européen, fédéral, provincial, régional, communal). Nous avons donc davantage orienté notre action autour du travail de plaidoyer qui vise la valorisation d'une approche de promotion de la santé ainsi qu'autour d'une défense sectorielle avec l'avènement d'une série de recommandations à destination des mandataires politiques des différents niveaux de pouvoir.

Dans ce cadre, notre communication s'est axée sur plusieurs éléments :

- Diffusion des actes de notre colloque 2023 dans une perspective d'alimentation des programmes politiques sur les enjeux de promotion de la santé (454 envois)
- Définition, mise en page, publication et diffusion des recommandations établies par le secteur dans des formats accessibles et appréhendables à destination des (futur·es) mandataires politiques, administrations et des autres secteurs
- Communication importante quant à la mobilisation du secteur et de la fédération autour des enjeux régionaux et budgétaires fin d'année 2024.

Perspectives et stratégies futures pour 2025 : une année charnière

Les ambitions pour 2025 sont multiples et touchent à différents chapeaux de missions que la fédération porte depuis plusieurs années.

Défense sectorielle : 2025 sera l'occasion de continuer le travail entamé autour d'une éventuelle modification du décret qui entoure le secteur de promotion de la santé à Bruxelles. En effet, après 9ans, certaines modifications sont à intégrer au sein de ce décret avec, en ce compris, l'intégration de la fédération bruxelloise de promotion de la santé et de ses missions de représentation et de défense.

L'année 2025 sera également un moment important pour entamer un processus d'évaluation du secteur autour du **Plan de promotion de la santé 2023-2027** afin d'anticiper au mieux l'écriture du futur Plan qui régira l'action du secteur pour les années à venir.

En ce qui concerne le travail de plaidoyer autour des principes, valeurs et méthodologies de promotion de la santé, avec l'arrivée de nouveaux·elles représentant·es politiques, nous entamerons un travail de sensibilisation des parlementaires et élu·es afin de permettre une compréhension approfondie de ce qu'est la promotion de la santé.

Nous souhaitons également développer ce travail en interne avec la mise en place de journée(s) dédiée(s) au **développement de recommandations du secteur** de promotion de la santé autour d'enjeux de santé présents et prégnants en région bruxelloise.

Finalement, en 2025, nous engagerons un travail, en collaboration avec le **CBPS** et le **RESO-UCLouvain**, autour de l'organisation d'une journée sur ce que fait la promotion de la santé en temps de crise, s'inspirant de ce qui a été ou non durant le pandémie de COVID 19.

L'interconnaissance des membres : nous aimerions pouvoir entamer une réflexion sur comment favoriser toujours plus d'interconnaissance au sein de la fédération elle-même. Une charte des valeurs est en construction afin que chaque membre puisse y adhérer et se retrouver au sein d'un même faisceau de valeurs.

L'évaluation : nous souhaiterions formaliser davantage la manière dont la fédération évalue son travail, la pertinence de celui-ci au regard des attentes des membres et la plus-value vécue à adhérer à la FBPS en tant qu'acteur·trice.

Les projections vers 2026 : nous fêterons nos 10ans d'existence en 2026, c'est pourquoi l'année 2025 sera l'occasion de réfléchir à la façon dont nous souhaitons organiser ce moment important et profiter de l'occasion pour visibiliser l'ensemble du travail engagé depuis les débuts avec l'ensemble des membres de la fédération.

Parallèlement à cela, nous tablerons également sur une **ré-édition du Salon des ressources en promotion de la santé (2026)** car cet évènement nous semble être une réelle plus-value pour le secteur dans ce souci de visibilisation et de sensibilisation du public aux outils/projets et actions portés par le secteur lui-même.